PDLL44 - PromoBad Jeunes des Elans Sorinières

08 Mai 2027

Les Sorinières (44)

RÈGLEMENT PARTICULIER DE LA COMPETITION

Généralités

L'Elan Sorinières Badminton organise le 08 Mai 2027, un tournoi individuel PromoBad Jeunes ouvert à l'échelle Régionale. Les catégories d'âge du tournoi seront : Benjamin & Cadet
Les disciplines jouées lors de ce tournoi seront : Simple Dame (SD) & Simple Homme (SH).
Ce tournoi aura lieu au complexe sportif Alice Milliat, rue des Sports 44840 Les Sorinières et se déroulera sur 7 terrains.

Règlements

Ce tournoi se déroulera selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la Fédération Française de Badminton (FFBaD). Le RGC complet est consultable sur le site de la FFBaD.
Le présent règlement complète et rappelle certaines dispositions particulières liées à ce tournoi.

Ce tournoi a été déclaré sur Poona et porte le numéro de dossier n° 2603991
Le tournoi a été autorisé par le comité départemental et porte le numéro : (en cours)

Officiel technique

Le tournoi sera sous la responsabilité du GEO2 : Yoann BIGOT (Licence 06956144). (Mail : ybigot.esb@gmail.com)
Ce tournoi étant PromoBad, la présence d'un JA n'est pas obligatoire, les rôles et missions du JA seront assurés par le GEO2 principal.

Conditions et modalités d'inscription au tournoi

Le tournoi est ouvert à l'ensemble des joueurs licenciés à la FFBaD et faisant partie de la ligue des Pays de La Loire.
Les joueurs devront disposer d'une licence valide pour la saison 2026-2027 au plus tard à la date prévisionnelle du tirage au sort. (Voir chapitre « Dates clés du tournoi »).
Les inscriptions des joueurs étant sous le coup d'une suspension ne seront pas prises en compte.

Le tournoi est ouvert aux catégories : Benjamin & Cadets et de classement NC à D8 inclus dans les catégories pour lesquelles ils s'inscrivent.
Les joueurs dont le classement aurait évolué à D7 à la date du tirage au sort ne seront pas intégrés dans les tableaux.

Les joueurs devront être accompagnés par un représentant légal qui devra rester présent sur l'ensemble la compétition et devra signer un document à la table de marque au moment du pointage.

Les inscriptions se feront exclusivement en ligne sur Badnet et Ebad par les joueurs ou par les clubs des joueurs.
Les inscriptions papier, par mail et par téléphonique ne seront pas prise en compte.

Frais d'inscription

Les frais d'inscription au tournoi seront de 6 € par joueur et devront être réglés au moment de l'inscription.

La date de prise en compte de l'inscription sera la date de paiement des joueurs inscrits.

Dates clés du tournoi

Les inscriptions pour ce tournoi seront ouvertes à partir du 28 Février 2027 à 10h et seront closes le 28 Avril 2027 à 10h. Le comité d'organisation du tournoi se réserve la possibilité de fermer les inscriptions avant la date énoncée ci-dessous dans le cas où le tournoi serait complet.

Les séries seront confectionnées à la date du tirage au sort des tableaux le 30 Avril 2027 et prendront en compte le CPPH des joueurs en date du 29 Avril 2027.

Constitution des séries et tableaux

Les joueurs seront répartis en séries puis en tableaux le plus homogène possible en prenant en compte leur CPPH au jour du tirage au sort.
La règle fédérale du +1000 sera appliquée dans la confection des tableaux.

Les tableaux seront constitués en séries de 8 joueurs répartis en 2 poules de 4 joueurs. 2 joueurs seront sortant par poule. Une phase éliminatoire composée d'une ½ finale puis d'une finale suivra les phases de poules.

Afin de minimiser le temps de présence dans la salle pour les jeunes et les accompagnants, les tableaux seront séparés en demi-journée. Ainsi, les joueurs convoqués lors des premiers matchs joueront leur finale en début d'après-midi. Les autres joueurs sont convoqués à partir du début d'après-midi avec des finales en fin de journée.

Gestion de la liste d'attente

La capacité d'accueil théorique pour ce tournoi est fixée à 80 joueurs.

Les joueurs en surnombre par rapport à cette capacité théorique seront placés sur une liste d'attente globale jusqu'à la date du tirage au sort. L'ordre de placement sur cette liste d'attente est réalisé par rapport à la date de paiement de l'inscription du joueur.

A l'issu du tirage au sort, la liste d'attente des joueurs sera ventilée par séries constituées et en gardant pour ordre la date de paiement de l'inscription du joueur.

Déroulement du tournoi

Convocations et arrivées à la salle

A l'issue du tirage au sort et quelques jours avant le début du tournoi, des convocations seront adressées aux joueurs par mail et seront publiées sur Badnet et Ebad.

Les joueurs seront convoqués 60 minutes avant le début de leur premier match de la journée et devront pointer présent à leur arrivée dans la salle. Les joueurs de la première rotation de la journée seront convoqués 30 minutes avant le début de leur premier match.

Tout joueur ayant pointé présent à la salle ne sera autorisé à quitter la salle que sur accord du GEO2.

Échéancier

L'échéancier affiché et les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif.
La compétition se déroulera autant que possible selon l'ordre des matchs indiqués sur l'échéancier, cependant le comité d'organisation se réserve le droit de permuter des matchs dans un souci de fluidité du déroulement et du respect du temps de repos des joueurs.

Temps de préparation et de repos

Les joueurs disposent à compter de l'appel au micro d'un temps de préparation de 3 minutes pour démarrer le match. Les éventuels tests de volants doivent être réalisés durant ce laps de temps. Les joueurs doivent être au terme des 3 minutes en tenue de badminton conforme à la réglementation fédérale en vigueur.

Le temps de repos minimum entre 2 matchs est de 20 minutes. Ce temps est comptabilisé entre la fin du dernier échange du précédent match et le premier service du match suivant. Ce temps pourra être réduit avec l'accord de l'ensemble des participants du match.

Comptage des points et arbitrage

Les matchs se déroulent en 2 sets gagnants de 15 points.
Les matchs se déroulent en auto-arbitrage.
Le comité d'organisation se réserve la possibilité d'affecter un scoreur sur certains matchs et notamment sur les phases finales.

Lets

Compte tenu de la hauteur sous plafond de la salle, tout volant touchant un obstacle sera systématiquement considérer comme faute.

Volants

Les volants sont à la charge des joueurs et répartis équitablement entre les adversaires.
Le volant de référence du tournoi est le : RSL Tournament Grade 3. Celui-ci est disponible à la vente sur le tournoi au prix de 30€ par tube de 12.

Récompenses

Les premiers et deuxièmes de chacun des tableaux se verront remettre une récompense lors d'une cérémonie de remise des prix qui aura lieu à la fin de la compétition.

Remboursements

Les joueurs placés sur liste d'attente et n'ayant pas été repêchés se verront rembourser le montant de l'inscription.

Les joueurs convoqués et ayant fait l'objet d'un forfait justifié seront également remboursés.

Cependant, les joueurs convoqués et ayant fait l'objet d'un forfait non justifié ne seront pas remboursés du montant de l'inscription.

Forfaits

Les joueurs convoqués ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort devront prévenir le plus tôt possible le comité d'organisation de leur non-participation et adresseront par mail au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives à la ligue des Pays de Loire de Badminton (forfait@badminton-paysdelaloire.fr) et au comité d'organisation du tournoi (ybigot.esb@gmail.com).

Sans justificatif les licenciés s'exposent à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.

Autres dispositions

Les personnes qui ne souhaitent pas voir leur image utilisée dans le cadre de communications liées à ce tournoi devront se manifester à la table de marque et en avertir le GEO2.

Le comité d'organisation décline toutes responsabilités en cas de vol ou de perte de matériel durant le tournoi.

L'inscription à ce tournoi implique l'acceptation de l'ensemble des règles du présent règlement. Ce dernier sera affiché dans la salle.

L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement les performances en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée.
La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Tout participant détenteur d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler à la table de marque à son arrivée.